



dossier

L'aide-soignante et les médicaments 1/2

Une question de responsabilité

Sommaire

- Une question de responsabilité 13
Carène Ponte
- Notions de pharmacologie 14
Marie-Françoise Bouilland
- Précautions nécessaires pour l'aide à la prise de médicaments par voie orale 16
Marie-Françoise Bouilland
- Du bon usage des médicaments 17
Marie-France Néau-Cottin
- L'aide-soignante et le cadre réglementaire dans l'aide à la prise médicamenteuse 18
Carène Ponte

Le médicament n'est pas un produit de consommation ordinaire, c'est pourquoi il est prescrit par le médecin et délivré par le pharmacien. Il s'agit d'un produit actif nécessaire au recouvrement de la santé mais qui comporte toujours des risques.

■ **La question de la distribution des médicaments** est récurrente chez les soignants. Dans des services où l'on manque de personnel infirmier, ce sont les aides-soignants qui sont parfois amenés à distribuer les médicaments. Or, il ne s'agit pas d'un acte anodin.

■ **Donner un médicament**, ce n'est pas simplement poser un pilulier sur une table de nuit, mais fournir à quelqu'un des substan-

ces actives, qui peuvent causer un préjudice en cas d'erreur, ce qui demande des connaissances et une formation spécifiques.

■ **Devant cette réalité de terrain**, il est légitime que les aides-soignants s'interrogent : a-t-on le droit de distribuer des médicaments ? Qui sera responsable en cas de préjudice consécutif à la prise d'un médicament : celui qui les a distribués ? Celui qui les a préparés ?

■ **L'aide-soignante doit donc enrichir ses connaissances** en pharmacologie, et connaître le contexte professionnel dans lequel sa collaboration avec l'infirmière peut se pratiquer. ●

Carène Ponte

La deuxième partie de ce dossier paraîtra dans le numéro suivant (Soins aides-soignantes, décembre 2007 : 19). Il traitera de la surveillance particulière des grandes classes de médicaments, pour laquelle l'aide-soignant a un rôle bien spécifique, et une fiche pratique expliquera l'aide à la prise.